

AIDANTS CONNECT

Permettre à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne « à la place de » *via* une connexion sécurisée

beta.gouv.fr



MISSION
SOCIÉTÉ
NUMÉRIQUE



1. POURQUOI AIDANTS CONNECT ?

CONSTATS

- **13 millions de Français en difficulté avec les outils numériques** dont la réalisation de leurs démarches administratives en ligne.
- Des aidants professionnels les accompagnent quotidiennement et font « à leur place » en stockant parfois identifiants et mots de passe dans des carnets papier.

SOLUTION

- Création de la Startup d'Etat Aidants Connect pilotée par la Mission Société Numérique (Agence du Numérique) et incubée au sein de beta.gouv.fr (DINUM).

Faciliter et permettre à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne « pour le compte » d'un usager via une connexion sécurisée

- Le service numérique Aidants Connect s'inscrit dans une double démarche :
 - garantir un accompagnement humain pour l'utilisateur ;
 - donner un cadre légal et sécurisé à l'aidant pour agir.

Aidants Connect



Aidants Connect s'adresse à une diversité d'aidants professionnels: travailleurs sociaux, agents publics d'accueil, médiateurs numériques...



Aidants Connect sécurise juridiquement les aidants qui accompagnent des usagers sur les enjeux de confidentialité et de sécurité des données.



Aidants Connect est évolutif : le service s'adapte aux réalités du terrain et aux besoins des aidants. Il se construit avec eux.



**France
Connect**

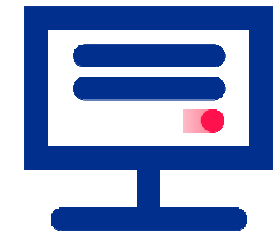
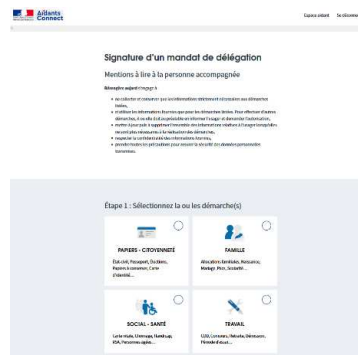
Aidants Connect est un service qui utilise FranceConnect.

beta.gouv.fr



2. COMMENT FONCTIONNE AIDANTS CONNECT ?

1 Lors de la première visite de l'utilisateur : signature d'un mandat de délégation



- L'utilisateur et l'aidant définissent ensemble les termes du mandat de délégation (en ligne) :
 - Le périmètre (social santé, papier – citoyenneté, etc.) ;
 - La durée : courte (1 jour) ou longue (1 an).

- L'utilisateur se FranceConnecte via l'un de ses comptes sur l'un des fournisseurs d'identité FranceConnect.

Cela permet de valider son identité et de la stocker après la signature du mandat.

- L'utilisateur valide et signe le mandat de délégation ;
- L'aidant peut alors accompagner l'utilisateur dans la réalisation d'une démarche administrative pour laquelle il a un mandat de délégation.

2. COMMENT FONCTIONNE AIDANTS CONNECT ?

2 L'aidant réalise une démarche « pour le compte de » l'utilisateur via Aidants Connect

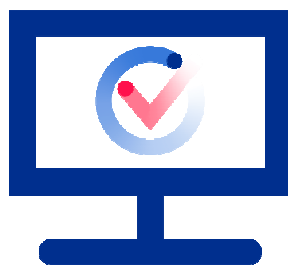
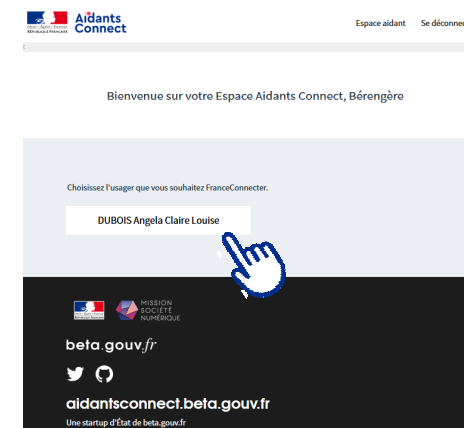
- L'aidant se rend sur la plateforme de la démarche concernée et choisit de s'identifier via FranceConnect.



- Sur l'interface de FranceConnexion, il sélectionne « Aidants Connect ».



- Sur son compte Aidants Connect, il sélectionne l'utilisateur avec lequel il a signé un mandat de délégation et qui souhaite réaliser la démarche en question.



- L'aidant peut alors réaliser la démarche administrative souhaitée par l'utilisateur.

L'utilisateur est notifié des démarches entreprises pour son compte.

- L'aidant est alors connecté sur la plateforme de la démarche concernée en tant que l'utilisateur pour lequel il agit.



3. FEUILLE DE ROUTE

- **AVRIL 2019**

Lancement de la startup d'Etat

- **MAI-JUILLET 2019**

Organisation de 10 ateliers utilisateurs dans plus de 10 territoires qui ont réuni environ 250 aidants professionnels

- **SEPTEMBRE 2019**

Présentation d'un premier prototype fonctionnel

- **JANVIER-MARS 2020**

Expérimentation du service numérique dans 13 structures situées au sein de 10 départements dont :

- **2 structures labellisées France Services ;**
- **2 secrétariats de mairie en zones rurales.**

- **FIN 1^{er} SEMESTRE 2020**

Déploiement de la solution par vagues progressives au sein de nouveaux territoires. **Les structures labellisées France Services pourraient constituer des cibles de déploiement privilégiées.**



Annexe : liste des structures expérimentatrices

- **La Maison de Services au Public « Faitout Connecté »** (Communauté de communes Champagne-Picarde – Hauts-de-France) ;
- **L'Association des Centres Sociaux de Douai** (Hauts-de-France) ;
- **L'association de médiation numérique Net Solidaire** (Charente-Maritime) ;
- **La mairie de Préguillac** (Charente-Maritime) ;
- **La mairie de Rioux** (Charente-Maritime) ;
- **La Fabrique citoyenne de Floirac** (Gironde) ;
- **La Maison des Solidarités de Castanet-Tolosan** (Communauté d'agglomération du SICOVAL – Haute-Garonne) ;
- **La médiathèque Simone de Beauvoir** (Agglomération – Drôme) ;
- **Le tiers-lieu « La Palette »** (Creuse) ;
- **Le dispositif mobile « Fourgon Connecté »** (Pyrénées-Atlantiques) ;
- **Le CCAS d'Anglet** (Pyrénées-Atlantiques) ;
- **Le PIMMS de Blois** (Centre-Val-de-Loire) ;
- **Un service d'action sociale du département d'Eure-et-Loir** (Centre-Val-de-Loire).

